

Conditions de participation

- Être propriétaire d'une habitation à Saint-Hyacinthe;
- Avoir acheté une toilette ou plus, d'une capacité de 5 litres et moins ou à double-chasse de 4 et 6 litres maximum, chez un fournisseur de Saint-Hyacinthe;
- Avoir installé la toilette dans un immeuble de Saint-Hyacinthe construit avant 2009;
- Autoriser la vérification du dispositif par un inspecteur municipal;
- Compléter le formulaire d'inscription [en ligne](#) ou s'inscrire
 - à l'hôtel de ville (700, avenue de l'Hôtel-de-Ville),
 - à l'édifice Gaétan-Bruneau (1000, rue Lemire)
 - ou à l'édifice René-Richer (955, rue Morison).
- Fournir une facture détaillée et lisible de l'achat comportant le nom et l'adresse du détaillant et du client, le nombre de toilettes, leur volume en litres, ainsi que le prix d'achat.

L'achat et l'installation doivent avoir été faits durant l'année courante.

Programme en vigueur jusqu'à épuisement des fonds attribués.

Optez pour un produit de qualité

Les toilettes à très faible débit ne sont pas obligatoirement certifiées par un organisme garantissant leur qualité. En plus du prix, renseignez-vous sur les points forts du produit et la disponibilité des pièces de remplacement éventuel.



700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

www.ville.st-hyacinthe.qc.ca

Informations :
450 778-8321

urbanisme@ville.st-hyacinthe.qc.ca



Programme
D'ÉCONOMIE
d'eau potable

Toilettes à très faible débit



**Ville de
Saint-Hyacinthe**

Économiser l'eau potable : une économie collective et un geste durable

Économisez plus de 50 litres d'eau par jour!

L'eau est une ressource précieuse que nous devons utiliser de façon responsable. Or les toilettes conventionnelles représentent près de 30 % de l'utilisation d'eau de la maison.



Une bonne façon de réduire cette consommation est de remplacer les toilettes de 18 litres par des modèles à très faible débit. L'idée est encore plus intéressante si le mécanisme de la chasse d'eau fuit ou présente des signes de mauvais fonctionnement.

Participez au programme d'économie d'eau potable

Pour encourager le remplacement d'une toilette conventionnelle par un modèle à très faible débit, la Ville de Saint-Hyacinthe vous remboursera 60 \$ si les conditions de participation sont respectées.



Pourquoi remplacer une toilette conventionnelle ?



Le remplacement d'une toilette de 18 litres par un modèle à très faible débit...

- Permet une économie d'eau potable estimée à 20 000 litres d'eau par personne par année.
- Réduit l'utilisation, ainsi que les coûts de filtration et de transport de l'eau potable.
- Réduit la quantité, ainsi que les coûts de transport et de traitement de l'eau usée.

Votre ancienne toilette peut être apportée à l'écocentre, situé au 1880, rue Brouillette, ou déposée pour la collecte des gros rebuts.